



**BORDEREAU DE COTISATION INDIVIDUEL
POUR LES AGRICULTEURS SOUHAITANT
REGLER DIRECTEMENT LEUR COTISATION A L'OPG**

RECOLTE année :

Structure Juridique
NOM
Adresse
Code postal COMMUNE :
email : Mob

téléphone : fax :

Je transmets ci-joint le versement de mes cotisations à l'Organisation des Producteurs de Grains, pour la période de livraisons du .../.../..... au .../.../..... et pour des quantités qui n'ont pas fait l'objet de prélèvements par des OS:

Nature de récolte	Taux de cotisations (€/T)	Récolte en Tonnes	TOTAL en Euros
BLE :	0,16 €	X Tonnes	=€
ORGE :	0,16 €	X Tonnes	=€
MAÏS :	0,16 €	X Tonnes	=€
Autres céréales :	0,16 €	X Tonnes	=€
COLZA :	0,32 €	X Tonnes	=€
TOURNESOL :	0,32 €	X Tonnes	=€
POIS :	0,32 €	X Tonnes	=€
SOJA :	0,32 €	X Tonnes	=€
Autres oléagineux et protéagineux (préciser) :	0,32 €	X Tonnes	=€
Maïs doux	0,23 €	X Tonnes	=€
TOTAL GENERAL : (à régler par chèque à l'ordre de l'OPG)			=€

Si, par ailleurs, vous vendez à d'autres organismes stockeurs qui prélèvent eux-mêmes des cotisations syndicales sur les produits livrés, merci de nous préciser leurs coordonnées, pour que nous les contactions directement.